

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES



Xcountry

ORGANISATION D'UN NATIONAL VTT

ORGANISER un Championnat national UFOLEP implique l'acceptation sincère et sans réserve de ce cahier des charges et son application.

Sommaire

1.Candidature à l'organisation du Championnat	
1/1. Échéancier	page 2
1/2. Acte de candidature	page 2
1/3. Dossier de candidature	page 3
2. Mise en oeuvre du Championnat	
2/1.Circulaire d'engagement	page 3
2/2.Partenaires	page 3
2/3. Indemnités de l'Ufolep Nationale	page 4
2/4.Hébergement des officiels	page 4
3.Dispositions techniques	
3/1.Date d'organisation du Championnat	page 4
3/2. Circuit	page 4
3/3. Catégories d'âges	pages 4 et 5
3/4. Durées selon les catégories	page 5
3/5. Sécurité du circuit	page 5
3/6. Signaleurs	pages 5 et 6
4. Infrastructures à mettre en place	
4/1. Zone d'arrivée	page 6
4/2. Le podium des Commissaires	page 6
4/3. Podium « animation »	page 7
4/4. Aire de départ	page 7
4/5. Ouverture des épreuves par moto(s)	page 8
4/6. Aire dépannage	page 8
4/7. Aire d'arrivée	page 8
4/8. Aire lavage	page 8
4/9. Salle pour contrôles médicaux	page 8
5. Déroulement du Championnat	
5/1. Accueil	page 9
5/2. Réunion des délégations avec la CNS	page 10
5/3. Ouverture officielle du Championnat	page 10
5/4. Déroulement des courses	

5/4a. Commissaires de course	page 10
5/4b. Dispositifs de liaison	page 10
5/4c. Dispositifs de secours	page 10
5/4d. Boissons	page 10
5/4e. Contrôles médicaux	page 10
5/4f. Propreté du site	page 10
5/4g. Cérémonie protocolaire	pages 10 et 11
Tableau des récompenses	pages 11 et 12

Pour rappel - Rôle de la Commission Nationale

- | | |
|---|------------|
| 1. Avant la manifestation | page 12 |
| 2. Pendant l'accueil des délégations | page 12 3. |
| Pendant le déroulement des différentes | page 13 |

1. Candidature à l'organisation du Championnat

1/1. Échéancier

À tout moment les Comités départementaux peuvent, s'adressant à la Commission Nationale, se procurer le cahier des charges technique relatif à l'organisation de ce Championnat National.

Doit être joint un dossier sommaire comportant notamment le descriptif du circuit envisagé (plan de situation, tracé, profil), les conditions d'accueil envisagées (restauration) ainsi que les aménagements annexes et tous renseignements jugés utiles et complémentaires importants.

Un membre de la CNS (le responsable technique du VTT) viendra sur place, visiter le site, ou les sites concernés, le circuit, les infrastructures, etc. Il profitera de l'occasion pour expliciter et commenter les aspects financiers du cahier des charges.

Les organisateurs doivent être présents sur l'édition précédente du Championnat National UFOLEP de la spécialité et se faire connaître auprès des officiels présents.

Quatre mois avant la date de la manifestation, si le Comité départemental organisateur envisage, à l'occasion de ce Championnat, d'honorer un ou des militants, il doit prendre contact avec la Commission Nationale des Récompenses.

Au plus tard 4 mois avant la date de la manifestation, la CNS envoie le dossier d'organisation type au Comité départemental qui le complète et le personnalise, puis le retourne au responsable administratif de la CNS pour validation par la CN et mise en ligne sur le site « ufolep-cyclisme.org ».

Trois mois avant la date de la manifestation, remplir le dossier administratif de demande d'autorisation préfectorale.

Deux mois avant la date le département organisateur de la manifestation, doit faire le point sur les récompenses avec le responsable de la CNS :

- coupes, trophées, achetés par le Comité départemental
- médailles : fournies par l'Ufolep Nationale et apportées par la Commission Nationale

- maillots : fournis par l'Ufolep Nationale et apportés par la Commission Nationale.

Dans le mois qui suit la manifestation, le Comité départemental enverra au service communication, un article accompagné d'une ou plusieurs photos pour insertion dans En Jeu.

Le plus rapidement possible, après la manifestation, le comité départemental adressera à l'UFOLEP Nationale le bilan financier.

1/2. Acte de candidature

L'acte de candidature, signé par le Président du Comité départemental, doit être envoyé au Président de l'Ufolep Nationale et au responsable de la CNS qui adressera un accusé de réception.

Y joindre un dossier de présentation de l'épreuve (voir ci dessous).

1/3. Dossier de candidature

Présentation de l'activité dans le département :

- Composition de la Commission technique départementale
- Nombre d'associations pratiquant la discipline
- Effectifs: adultes, jeunes, masculins, féminins
- Nombre d'organisations dans la saison dans la spécialité.

Pour la partie administrative :

- Coordonnées complètes du correspondant pour la partie technique :
- Le repérage géographique précis du lieu prévu;
- Le(s) circuit(s) : longueur, profil, dénivelé ; les sites d'arrivée et de départ ;
- L'appréciation des difficultés: plan du circuit, dénivelée, zones techniques spécifiques etc.
- La prise en compte des restrictions à la circulation automobile des riverains;
- Les infrastructures d'accueil: salles pour la remise des plaques (environ 50 m²) et réunion des délégations avec la CNS
- L'emplacement des douches à proximité du site d'arrivée
- Les capacités de restauration.
- La salle aménagée pour la remise protocolaire (350 places assises au minimum);
- Les facilités d'accès (route, rail, air) ;
- Tout autre renseignement éventuel dont la connaissance facilite l'avancement du projet (liste des hôtels, gites, terrains de camping ...).

2. Mise en oeuvre du Championnat

2/1.Circulaire d'engagement à paraître sur le site de la CNS

Quatre mois avant le championnat, la CNS envoie une circulaire type dont le contenu doit être impérativement respecté.

Le Comité d'Organisation y ajoute :

- Le circuit (plan – profil – longueur ...)
- Situation géographique, plan d'accès.
- Nom des Officiels locaux : directeur de course, responsable de l'organisation, speakers, médecins

- Les possibilités d'hébergement et de restauration et la retourne au responsable de la CNS, au plus tard 3 mois avant le Championnat, pour mise en ligne sur le site de la CNS.

Le programme officiel reprendra la plupart de ces renseignements et affichera la publicité de tous les partenaires de la manifestation.

2/2.Partenaires –

Avant de rechercher des partenaires locaux, il est indispensable que le Comité organisateur prenne contact avec le responsable administratif de la CNS Activités Cyclistes, pour connaître la liste des partenaires nationaux de l'UFOLEP. Ceux-ci ont toujours priorité sur les partenaires locaux.

2/3. Indemnités de l'Ufolep Nationale

- Aide pour l'achat des coupes et trophées
- Hébergement des officiels
- Frais de secourisme et frais de sécurité.
- Achat du cadeau offert au Maire de la commune d'accueil
- Il appartient au Comité organisateur de faire parvenir à la comptabilité nationale, la copie des factures originales et une facture récapitulative établie à l'ordre de l'UFOLEP. Le montant de chaque indemnisation ne pourra dépasser les sommes prévues au budget de la CNS.
- Les sommes exactes seront précisées lors de la signature du cahier des charges officiel des « Rencontres Nationales ».

2/4.Hébergement des officiels

Sont « officiels », les Officiels Nationaux et les bénévoles licenciés ou non, qui assument, pendant le championnat, une tâche indispensable au bon déroulement de la manifestation.

Une indemnisation de l'hébergement des officiels est prévue par la Commission Nationale des Finances dans le cadre d'une enveloppe définie au budget de la commission nationale :

Parmi ces officiels, figurent les membres de la CNS ainsi que les Commissaires Nationaux présents sur l'épreuve et dont la liste est communiquée en temps opportun. Ils seront pris en charge selon les critères définis par la circulaire financière nationale de la saison en cours. (L'enveloppe financière prévue par l'Ufolep Nationale est suffisante pour prévoir un hébergement décent qui peut être un hôtel voire des chambres d'hôte).

Dans la mesure du possible, il est demandé de prioriser un hébergement proche du lieu de la manifestation.

En fonction de l'éloignement, certains officiels arrivent sur place le jeudi soir et repartent le lundi matin ; ces 2 nuits ne sont pas prises en compte dans le budget alloué par le national, de ce fait, chaque officiel règlera lui-même ces nuitées ; il est cependant demandé à l'organisateur de réserver ces nuits supplémentaires auprès de l'hébergeur.

3. Dispositions techniques

3/1. Date d'organisation du Championnat

Il est organisé chaque année **pour le week-end de Pentecôte**. Les compétitions sont étalées sur deux jours: samedi et dimanche, voire deux jours et demi.

3/2. Circuit

- Il est choisi pour l'intérêt qu'il offre, en particulier sur le plan du pilotage et de l'environnement, en évitant autant que possible les passages périlleux ou dangereux. Le portage est limité aux sections naturelles sur de très courtes distances.
- Pour les Jeunes 11/12 ans (Masculins et Féminines), prévoir un circuit de 1,5 à 2 km, sans difficultés importantes.
- Pour les Jeunes 13/14 ans (Masculins et Féminines), prévoir un circuit de 4 km.
- Pour les Jeunes 15/16 ans (Masculins et Féminines), prévoir un circuit de 4 ou 6 km.
- Pour toutes les catégories Adultes (Masculins et Féminines), y compris les tandems, prévoir un circuit de 6 km.
- Les portions répétées de goudron ne doivent pas excéder 10 % du parcours.
- Le parcours étant constitué de boucles identiques, l'organisateur devra se limiter à 5 boucles maximum.

3/3. Catégories d'âges

Ce sont celles en vigueur pour l'année civile en cours (cf site internet www.ufolep-cyclisme.org)

- Jeunes Masculins 11/12 ans
- Jeunes Féminines 11/12 ans
- Jeunes Masculins 13/14 ans
- Jeunes Féminines 13/14 ans
- Jeunes Masculins 15/16 ans
- Jeunes Féminines 15/16 ans
- Jeunes Masculins 17/19 ans
- Adultes Masculins 20/29 ans
- Adultes Masculins 30/39 ans
- Adultes Masculins 40/49 ans
- Adultes Masculins 50/59 ans
- Adultes Masculins 60 ans et plus
- Adultes Féminines 17/19 ans
- [Adultes Féminines 20/29 ans](#)
- Adultes Féminines 30/39 ans
- Adultes Féminines 40/49 ans
- Adultes Féminines 50 ans et plus
- Tandems Masculins 17 ans et plus
- Tandems Mixtes 17 ans et plus

3/4. Durée des épreuves selon les catégories

La durée des épreuves prévaut sur la distance. La durée maximale de l'épreuve est celle réalisée par le premier de la catégorie. Lorsque celui-ci franchit la ligne d'arrivée, tous les autres concurrents doivent être arrêtés.

<i>Catégories</i>	<i>Dénivelé maximal cumulé</i>	<i>Temps de course</i>	<i>Longueur du circuit</i>	<i>Distance maximale</i>
<i>J.Masc/Fém.11/12 ans</i>	<i>150 m maxi</i>	<i>20 - 25 min</i>	<i>2 km</i>	<i>7 km</i>
<i>J.Masc/Fém.13/14 ans</i>	<i>200 m</i>	<i>30 - 35 min</i>	<i>4 km</i>	<i>2 tours soit 9 km au maximum</i>
<i>J.Fém.15/16 ans</i>	<i>500 m</i>	<i>50 min - 1 h</i>	<i>4 ou 6 km</i>	<i>4 km x 4 ou 6 km x 3 Distance maxi : 18 km</i>
<i>J.Masc.15/16 ans</i>	<i>500 m</i>	<i>50 min - 1 h</i>	<i>4 ou 6 km</i>	<i>4 km x 4 ou 6 km x 3 Distance maxi : 18 km</i>
<i>Ad.Mas. 17/19 ans</i>	<i>750 m</i>	<i>1 h 05 - 1 h 20</i>	<i>6 km</i>	<i>3 ou 4 tours</i>
<i>Ad.Mas.20/29 ans</i>	<i>750 m</i>	<i>1 h 20 - 1 h 40</i>	<i>6 km</i>	<i>4 ou 5 tours</i>
<i>Ad.Mas.30/39 ans</i>				
<i>Ad.Mas.40/49 ans</i>				
<i>Ad.Mas.50/59 ans</i>	<i>750 m</i>	<i>1 h 15 - 1 h 30</i>	<i>6 km</i>	<i>4 tours</i>
<i>Tandems 17 ans et plus</i>	<i>750 m</i>	<i>1 h 15 - 1 h 30</i>		<i>4 ou 5 tours</i>
<i>Ad.Mas.60 ans et plus</i>	<i>700 m</i>	<i>1 h 05 - 1 h 20</i>	<i>6 km</i>	<i>4 ou 5 tours</i>
<i>Ad.Fém.17/19 ans</i> <i>Ad.Fém.20/29 ans</i> <i>Ad.Fém.30/39 ans</i> <i>Ad.Fém.40/49 ans</i> <i>Ad.Fém. 50 ans et plus</i>	<i>700 m</i>	<i>1 h 05 - 1 h 20</i>	<i>6 km</i>	<i>4 ou 5 tours</i>

- Lors du dernier tour, il a été décidé d'arrêter les compétiteurs, au-delà de 50% du temps du tour du 1er, et de les classer dans l'ordre sur la ligne à un tour.
Exemple : le 1^{er} coureur partant pour son dernier tour a parcouru l'avant-dernier en 21 minutes, les concurrents passant la ligne au-delà des (10'30 = 11 ') 11 minutes seront arrêtés et ne repartiront pas pour leur dernier tour. Ils seront classés dans l'ordre de leur passage sur la ligne.

3/5. Sécurité du circuit

- Baliser très visiblement le circuit pour éviter toute erreur de parcours ;
- Placer des protections (bottes de paille par exemple) aux endroits dangereux : poteaux en sortie de virage, obstacle débordant sur la voie, etc.

3/6. Signaleurs

- Ils doivent être en nombre suffisant.
- Tous les postes occupés par des signaleurs doivent être identifiés clairement et répertoriés sur un plan général.

- Chaque matin de compétition, les signaleurs doivent être rassemblés pour la distribution du matériel de signalisation (brassard, chasuble, panneau K10 et copie de l'arrêté).
- Pendant la compétition, prévoir un service de ravitaillement pour les signaleurs et les podiums.

4. Infrastructures à mettre en place

(Avant l'ouverture du Championnat)

4/1.

Zone d'arrivée

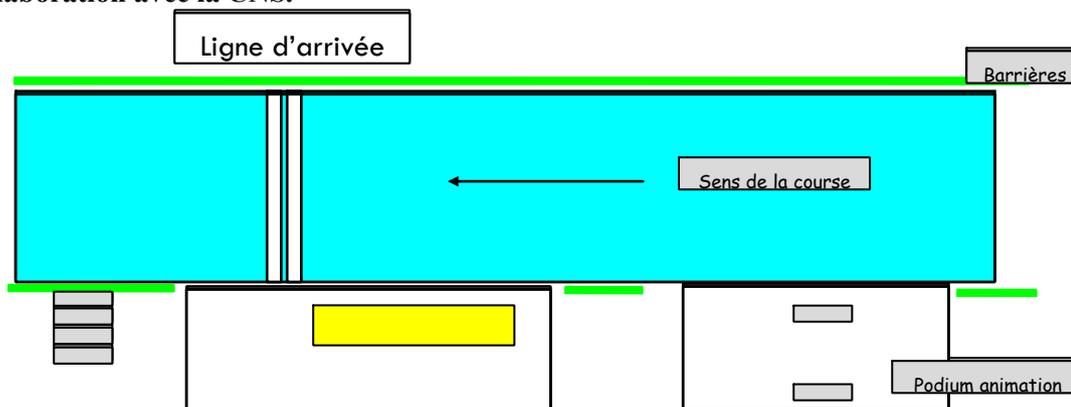
La ligne d'arrivée sera placée sur une aire suffisamment dégagée, dépourvue d'obstacles et d'une longueur minimale de 150 mètres. Ce tronçon sera soit à plat, soit en montée.

4/2. Le podium des Commissaires

- Podium couvert, de 8 mètres de longueur, avec tables et chaises (3/4 du podium en amont de la ligne d'arrivée)
- Equipé de l'électricité, il devra être totalement séparé du podium « animation » et devra être tenu « à l'écart » des hauts parleurs de l'animation.
Il sera réservé au responsable informatique et aux commissaires nationaux (qui feront un pointage manuel au cas où il y aurait défaillance de transpondeurs).

C'est la CNS qui gère totalement les résultats (transpondeurs, classements informatiques)

- **NOTA - Dans un but de formation, les commissaires locaux seront invités à travailler en collaboration avec la CNS.**



- Banderole d'arrivée placée à l'aplomb de la ligne.
- Barrières : au minimum 100 mètres avant la ligne et 50 mètres après, de chaque côté de la chaussée.
- Présence d'un service d'ordre, sur la ligne, d'au moins deux personnes : interdiction à tout concurrent qui a terminé, de franchir la ligne en sens inverse.

4/5. Ouverture de l'épreuve par des motos :

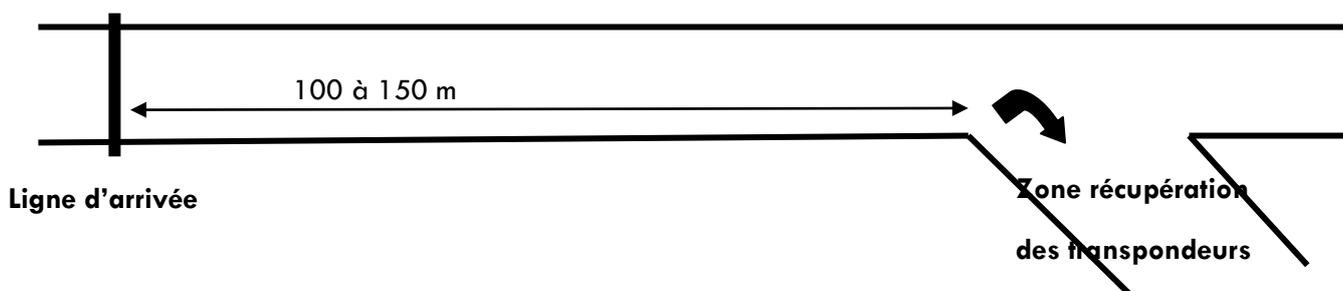
- Prévoir un certain nombre de motos légères. Des motos électriques seraient appréciées.
- Pour chaque épreuve, une moto devra précéder le premier concurrent.
- Il serait également souhaitable qu'une seconde moto suive le dernier concurrent. Ainsi à tout moment de la course, le podium pourra être informé de la situation de la tête et de la queue de course.

4/6. Aire de dépannage

- **Au maximum, 2 zones de dépannage en retrait du circuit** (uniquement pour réparation et changement de roue – Interdiction de changement de vélo).
- La(les) matérialiser par des barrières.
- **Prévoir 2 ou 3 commissaires qui veilleront à la régularité du changement de matériel.**

4/7. Aire d'arrivée

- La ligne d'arrivée sera placée soit à plat, soit en montée.
- 50 à 100 m après l'arrivée, prévoir un dégagement pour zone de « récupération » des transpondeurs.
- 2 ou 3 personnes du département aideront à détacher les transpondeurs de la cheville des concurrents.



4/8. Aire de lavage des vélos

Les organisateurs mettront à la disposition des concurrents, en dehors du circuit, au moins 3 postes de lavage.

4/9. Salle pour contrôles médicaux

- Il appartient à l'organisateur de mettre à disposition un local comportant une pièce d'attente avec chaises, un bureau avec table et chaises et enfin des toilettes.
- L'accès au lieu de contrôle médical doit être fléché.
- Prévoir des bouteilles d'eau minérale capsulées destinées à la consommation des sportifs contrôlés.
- Prévoir également des personnes « Escortes » (un par pilote contrôlé ou une par féminine contrôlée) qui devront rester auprès des pilotes contrôlé(e)s jusqu'à la fin du contrôle.

5. Déroulement du Championnat

5/1. Accueil

Prévoir :

- Une salle d'accueil bien signalée (accès fléché) : local de minimum 50m² (avec électricité) et WC.
- Des tables et des chaises pour les postes de remise des dossiers d'engagés et des plaques de cadre par la CNS (4/5 m + 6 chaises) et pour les personnes du département organisateur chargées de la distribution des souvenirs.

ATTENTION : Pour simplification de la distribution, tous les souvenirs seront remis à une seule personne.

- D'afficher les coordonnées
 - Des médecins de service,
 - De l'hôpital le plus proche,
 - Des services d'urgences (SAMU, Pompiers, ambulances)
 - D'un vélociste.

Rôle du Comité organisateur

- Préparer les pochettes de chaque département (enveloppes A4).
- Extérieurement, y coller la liste des engagés fournie par le Responsable de la CNS.
- A l'intérieur, y mettre les plaques de cadre (elles sont fournies par la CNS), dans l'ordre de la liste et éventuellement le programme du Championnat.
Dans ces enveloppes, mettre également les liens pour les plaques de cadre (3 par plaque)
- Prévoir des plaques de cadre et des liens en réserve.

5/2. Réunion des délégations avec la CNS

- Prévoir une salle pour 50 à 60 personnes, avec table, chaises et sonorisation.
- Y participent les responsables de l'organisation du Championnat.

5/3. Ouverture officielle du Championnat

- Réception officielle par la Mairie.
- A cette occasion, le Président National de l'UFOLEP ou son représentant, remettra au Maire de la Commune un souvenir.
- Prennent la parole, le Président du Comité départemental UFOLEP, l'élu du Comité Directeur National UFOLEP et le Maire.

5/4. Déroulement des courses

5/4a -Commissaires de course

Prévoir un nombre suffisant de commissaires qui veilleront à la régularité de l'épreuve.

5/4b. Dispositifs de liaison :

- Pour des raisons évidentes de sécurité et d'information, un réseau de transmission doit être mis en place.
- Utiliser talkies walkies et téléphones portables.
- Il est impératif que des règles strictes soient préalablement établies : la liste des postes qui peuvent intervenir, la liste de ceux qui sont placés en simple écoute avec possibilité d'intervention seulement en cas de danger.

5/4c. Dispositifs de secours :

- Prévoir des secours suivant la législation en vigueur.
- Prévoir une ambulance à poste fixe dans la zone d'arrivée.
- Prévoir un poste de secours à l'arrivée ; le cas échéant en prévoir d'autres aux endroits particulièrement dangereux du circuit.
- Présence obligatoire d'un médecin suivant législation en vigueur.

5/4d. Boissons

- Penser au ravitaillement en boissons et nourriture de toutes les personnes travaillant à l'organisation de la manifestation.
- Prévoir, dans la mesure du possible, une boisson qui sera remise aux pilotes à l'arrivée.

5/4e. Contrôles médicaux

- Les contrôles médicaux peuvent intervenir sur une ou plusieurs catégories. Ils sont assurés par un médecin préleveur mandaté par le ministère de la Jeunesse et des Sports ou l'une de ses Directions régionales.
- C'est le médecin qui a l'entière responsabilité de l'opération.
- Un délégué fédéral (désigné par la CNS) et des escortes prévues par l'organisateur (à défaut par la CNS) assisteront le médecin et favoriseront le contact entre les sportifs et le corps médical.

5/4f. Propreté du site :

- Prévoir des douches pour les concurrents.
- Prévoir en nombre suffisant, des « toilettes » près de la ligne de départ et près de la ligne d'arrivée.
- Installer des poubelles.
- Respecter l'environnement et prendre en compte l'ensemble des objectifs de développement durable proposé par la Fédération.

5/4g. Cérémonie protocolaire :

- C'est le moment privilégié pour le Comité départemental de mettre en valeur son organisation et son travail vis à vis des élus de sa Commune, son Département, sa Région. C'est donc un moment qu'il faut soigner tout particulièrement.
- S'expriment à la tribune : les élus locaux (Maire(s), Conseillers Départementaux et/ou Régionaux, Députés), le président du Comité départemental UFOLEP, le Responsable de la CNS, l' élu du Comité Directeur national.
- La partie de la cérémonie protocolaire dédiée à la lecture des palmarès est gérée par le responsable de la CNS.
- Il est souhaitable que chaque cérémonie protocolaire soit suivie d'un pot de l'amitié.

Dans chaque catégorie :

- au premier : maillot - médaille d'or - coupe
- au second : médaille d'argent - coupe
- au troisième : médaille de bronze - coupe

A la première équipe : coupe - 3 médailles d'or

A la seconde : 3 médailles d'argent - coupe (facultative)

- A la troisième : 3 médailles de bronze - coupe (facultative).
- Pour le Trophée inter comités :
- A la première équipe : Coupe - 5 médailles d'or
- A la seconde : 5 médailles d'argent - coupe (facultative).
- A la troisième : 5 médailles de bronze - coupe (facultative).

• **Tableau des récompenses**

CLASSEMENTS INDIVIDUELS						
	Médailles			Maillots	Coupes	Fanions
	Or	Argent	Bronze			
Jeunes Mas.11/12 ans	1	1	1	1	1	
Jeunes Fém.11/12 ans	1	1	1	1	1	
Jeunes Mas.13/14 ans	1	1	1	1	1	
Jeunes Fém.13/14 ans	1	1	1	1	1	
Jeunes Mas.15/16 ans	1	1	1	1	1	
Jeunes Fém.15/16 ans	1	1	1	1	1	
Adultes Mas. 17/19 ans	1	1	1	1	1	
Adultes Mas. 20/29 ans	1	1	1	1	1	
Adultes Mas. 30/39 ans	1	1	1	1	1	
Adultes Mas. 40/49 ans	1	1	1	1	1	
Adultes Mas. 50 /59 ans	1	1	1	1	1	
Adultes Mas. 60 ans et +	1	1	1	1	1	
Adultes Fém. 17/19 ans	1	1	1	1	1	
Adultes Fém. 20/29 ans	1	1	1	1	1	
Adultes Fém. 30/39 ans	1	1	1	1	1	
Adultes Fém. 40/49 ans	1	1	1	1	1	
Adultes Fém. 50 ans et plus	1	1	1	1	1	
Tandems Masculins	2	2	2	2	2	
Tandems Mixtes	2	2	2	2	2	
CLASSEMENTS PAR EQUIPES						
Jeunes Fém. 11/12 + 13/14 + 15/16	3	3	3		1	
Jeunes Mas. 11/12ans	3	3	3		1	
Jeunes Mas.13/14 ans	3	3	3		1	
Jeunes Mas.15/16 ans	3	3	3		1	
Adultes Mas. 17/19 ans	3	3	3		1	
Adultes Mas. 20/29 ans	3	3	3		1	
Adultes Mas. 30/39 ans	3	3	3		1	
Adultes Mas. 40/49 ans	3	3	3		1	
Adultes Mas. 50 /59 ans	3	3	3		1	
Adultes Mas. 60 ans et +	3	3	3		1	
Adultes Fém. 17/39 ans	2	2	2		1	
Adultes Fém. 40 ans et +	2	2	2		1	
Tandems Masculins et Mixtes	6	6	6		1	
CLASSEMENT INTER COMITES						
	5	5	5		1	
TOTAL						
	63	66	66	21	35	

Pour rappel Rôle de la Commission Nationale

1. Avant la manifestation

- Donne accusé de réception au Comité départemental candidat.
- Choisit entre les projets et attribue la compétition à un Comité.
- Rencontre le Comité auquel a été attribuée la compétition
- Conseille l'équipe organisatrice
- Prépare le cahier des charges officiel des « Rencontres Nationales »
- Fournit le dossier type qui sera envoyé aux Comités départementaux
- Fournit les dossards et/ou plaques de cadre • Vérifie la qualification des engagés.
- Apporte les maillots de Champion National et les médailles.

2. Pendant l'accueil des délégations

- Vérifie les listes d'engagés et la répartition des dossards dans les pochettes des départements.
- Constitue une ressource pour les litiges qui pourraient survenir.
- Vérifie la bonne mise en place des différentes structures.

3. Pendant le déroulement des différentes épreuves

- Procède à l'appel des concurrents.
- Pose les transpondeurs et gère la mise en place sur la grille de départ
- Contrôle le bon déroulement du Championnat
- Etablit les classements
- Gère les incidents, litiges et/ou réclamations
- Participe à la préparation de la cérémonie protocolaire.
- Proclame les résultats.

Le 28 mars 2024

La CNS.Activités Cyclistes

